

# FMI BULLETIN

[www.imf.org/imfsurvey](http://www.imf.org/imfsurvey)

*Horst Köhler à l'ouverture de la conférence sur la pauvreté . . .*

## L'internalisation des réformes est un impératif

**L**a lutte contre la pauvreté est le «défi 21<sup>e</sup> siècle», a déclaré le Directeur général du FMI, ouvrant le 14 janvier la conférence internationale sur les stratégies de réduction de la pauvreté, organisée par le FMI et la Banque mondiale à Washington. Les séjours effectués en Afrique, en Asie et en Amérique latine dès sa prise de fonctions lui ont permis de mieux cerner le rôle du FMI dans la lutte contre la pauvreté. Les pays en développement, a-t-il insisté, se félicitent des conseils, de l'assistance technique et des concours financiers que leur apporte le FMI, mais ils estiment qu'il leur appartient d'avoir la maîtrise de l'élaboration de leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Le FMI a évolué, en rationalisant la conditionnalité pour «permettre une réelle internalisation des programmes de réforme».



Horst Köhler

Faisant suite à une série de forums régionaux (voir *Bulletin* du 21 janvier), la conférence a réuni près de 200 participants des pays en développement, des agences de coopération et de groupes de la société civile pour faire le bilan des acquis et prendre la mesure des enjeux qui entourent le processus d'élaboration des DSRP. Les vues exprimées alimenteront la revue des DSRP menée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale, ainsi que le bilan général de la facilité pour la

réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) engagé par le FMI. Les conclusions de ces revues seront présentées aux Conseils des deux institutions en mars, puis au Comité monétaire et financier international et au Comité du développement au printemps 2002.

Le *Bulletin* reviendra plus en détails sur la conférence dans sa prochaine édition. ■

*Forum économique . . .*

## L'euro entre en circulation sans à-coups, mais l'Union monétaire continue à prendre forme

**S**ous les projecteurs de la presse internationale, les billets de banque et les pièces de monnaie en euro sont entrés en circulation dans les 12 pays membres de la zone euro le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Cet événement constitue la dernière étape de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne, dont l'idée a été lancée

en 1990 pour relancer l'intégration économique et «le resserrement» européen. Le temps écoulé depuis lors permet de faire un bilan de certains volets du projet européen. Quelles perspectives s'ouvrent au fonctionnement de l'UEM? Que pensent les Européens de la monnaie unique? L'espoir de transformation de l'Europe en grande puissance économique — à l'égal des États-Unis — reste-t-elle à l'ordre du jour?

Un forum économique intitulé «L'euro : un bon départ?» s'est tenu au siège du FMI, le 10 janvier. Le débat a été approfondi et animé avec les interventions de Gerald Grisse, observateur de la Banque centrale européenne (BCE) au FMI, Moreno Bertoldi, Conseiller économique et financier de l'Union européenne à Washington, C. Randall Henning, professeur à l'American University, et Gerard Baker, du *Financial Times*.

Le forum a été présidé par Michael Deppler, Directeur du Département Europe I du (voir page suivante)



Le marché Saint-Honoré, à Paris, décoré de ballons géants pour marquer l'avènement de l'euro.

Fonds monétaire international

VOLUME 31

NUMÉRO 2

4 février 2002

### Dans ce numéro

17

M. Köhler ouvre la conférence sur les DSRP

17

L'euro : un bon départ?

18

Report du remboursement de la dette de l'Argentine

20

Édition 2002 des rencontres de l'AEA

21

Crédit supplémentaire pour le Brésil

24

Projet SGDD pour l'Afrique anglophone

28

Bilan des initiatives de transparence du FMI

30

Le secteur privé, moteur de la croissance du Vietnam

Lire aussi . . .

23

Publications récentes

26

Sur le site du FMI

27

Accords du FMI

29

Utilisation des ressources du FMI

30

Principaux taux du FMI

17



M. Grisse : La période de double affichage s'achèvera beaucoup plus tôt qu'on ne le prévoyait.

## L'union monétaire répondra-t-elle aux attentes?

(suite de la première page) FMI, qui a souligné que le projet de l'euro que le FMI a suivi de près depuis remonte en fait aux années 70. L'avant dernière étape de l'UEM a été franchie le 1<sup>er</sup> janvier 1999, avec la fixation des taux de change entre l'euro et 11 monnaies européennes. Le règlement des transactions s'est poursuivi en monnaies nationales jusqu'à la mise en circulation des billets et pièces en euro, mais le double affichage des prix a été retenu pour les biens et services afin d'aider les consommateurs à se familiariser avec la monnaie unique et de dissiper leurs craintes que les détaillants ne profitent du changement pour augmenter insidieusement les prix.

Décrivant la mise en circulation de l'euro comme une opération sans à-coups ni problèmes techniques particuliers, M. Deppler a salué en cela un événement unique dans l'histoire monétaire. Le projet, qui dépasse la fusion de 12 monnaies (la Grèce ayant rejoint les 11 premiers pays) en une monnaie unique, bénéficie à l'évidence d'un large soutien populaire. La grande question est de savoir si la zone euro permettra de relever les niveaux de vie et de créer des emplois. Pour le moment, les résultats sont très contrastés pour M. Deppler, qui note que tout dépendra de l'efficacité dont fera preuve la zone euro dans l'utilisation à long terme de ses ressources.

### L'Argentine obtient le report du remboursement de sa dette

En proie à une récession qui s'aggrave et à la dépréciation de sa monnaie, l'Argentine a obtenu du Conseil d'administration du FMI, le 16 janvier, le report d'un an de la date de remboursement d'un prêt de 933 millions de dollars au titre de la facilité de réserve supplémentaire (FRS). Ce type de report est prévu dans le cadre de la FRS lorsque le remboursement attendu risque d'accroître inutilement les difficultés auxquelles l'emprunteur est confronté et si celui-ci prend des dispositions pour renforcer sa balance des paiements. Le 7 septembre 2001, le FMI a porté à 21,57 milliards de dollars l'accès de l'Argentine aux ressources prévues dans le cadre d'un accord de confirmation.

Le 16 janvier, l'Argentine a nommé Mario Blejer, ancien économiste au FMI, Gouverneur de la Banque centrale, en remplacement de Roque Macarone, en désaccord avec les autorités sur les mécanismes de contrôle bancaire. M. Blejer est entré à la Banque centrale en août 2001 comme vice-président. Il avait exercé diverses fonctions au FMI, notamment celle de conseiller principal au Département Asie et Pacifique. Il a aussi été maître de recherche au Centre latino-américain d'études monétaires et a enseigné à l'université de New York, à l'université hébraïque de Jérusalem et à l'université de Boston. M. Blejer est diplômé de l'université hébraïque de Jérusalem et titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Chicago.

### Transition en douceur

Gerald Grisse, l'un des ardents défenseurs de l'UEM, a tenu à signaler que l'intitulé du forum était dépassé. «L'euro est bel et bien là», a-t-il déclaré, montrant un billet flambant neuf comportant plusieurs innovations techniques. La mise en circulation de cette monnaie a été non seulement un succès remarquable, mais il apparaît aussi que la période de double affichage s'achèvera beaucoup plus tôt qu'on ne le prévoyait, c'est-à-dire après un peu plus d'une semaine, au lieu de deux mois.

M. Grisse considère en outre que la politique monétaire de la BCE a été un franc succès, ayant rempli, au cours des trois dernières années, sa principale mission qui est de veiller à la stabilité des prix. Il a reconnu que quelques augmentations de prix ont pu être constatées ça et là, tout en signalant que la BCE s'attend à ce que la mise en circulation de l'euro ne porte guère à conséquence sur l'inflation du fait de la concurrence accrue chez les détaillants, de décisions de consommation plus avisées et de l'engagement de tous les gouvernements à ne pas relever les prix administrés. L'inflation globale se situe actuellement autour de 2 % et devrait diminuer cette année, suivant l'objectif de politique monétaire à moyen terme de la BCE. En conclusion, il a fait remarquer que la politique monétaire de la zone euro vise à assurer la continuité avec les stratégies appliquées par les 12 banques centrales nationales avant l'avènement de l'union monétaire. Le fait que les banquiers centraux européens aient pu s'accorder sur la stratégie appropriée pour l'union monétaire est en soi «une véritable prouesse», a-t-il ajouté.

### L'UEM : exercice économique périlleux?

Moreno Bertoldi a indiqué qu'au départ nombreux étaient ceux qui pensaient que le lancement d'une monnaie commune aux pays de l'Union européenne était «politiquement irréaliste, techniquement impossible, et économiquement dangereux». Les deux premiers éléments de ce postulat se sont révélés faux, a-t-il déclaré, le troisième élément restant le seul à vérifier.

M. Bertoldi pense aussi que la mise en circulation de l'euro a été un grand succès, eu égard notamment au nombre de pays qui forment la zone, à la taille de leur économie et à leur poids démographique, ainsi qu'à la diversité de leurs structures institutionnelles. Parlant des avantages que présente l'euro à moyen terme, il compare l'état actuel des indicateurs économiques avec ce qu'ils étaient au début des années 90. L'inflation a diminué, après avoir connu une poussée en 2000–01, due à l'augmentation des prix des importations pétrolières et aux chocs agricoles; les déficits budgétaires se sont réduits, malgré la contraction actuelle de l'activité; la croissance est plus forte et la création d'emplois s'est affirmée, au moins jusqu'au

ralentissement de la croissance de la production observé en 2001.

Les pays membres de la zone en ont tiré des avantages macroéconomiques, notamment sous la forme d'une plus grande transparence des prix et d'une concurrence accrue sur les marchés, d'un abaissement du coût des transactions et du renforcement des perspectives de financement et d'investissement sur un marché financier d'euros, plus profond et plus liquide. Dernier point, et non des moindres, l'euro a merveilleusement servi de bouchier contre l'instabilité des monnaies européennes, les unes par rapport aux autres. En définitive, l'UEM ne présente aucun signe de danger économique.

Il n'empêche que l'UEM reste confrontée, selon M. Bertoldi, à des défis de taille, notamment celui de formuler une réponse appropriée aux difficultés économiques actuelles et la nécessité que la poursuite des réformes structurelles permette de réduire le chômage encore trop élevé et l'impératif d'une meilleure coordination de la politique économique. En tête des priorités figurent aussi les réformes des marchés des biens, des services et de l'emploi. Pour M. Bertoldi, en dernière analyse, l'Union européenne présente des fondamentaux économiques robustes, ce qui devrait convaincre les eurosceptiques que le chantier de l'intégration européenne est une réussite.

### L'euro : un sans-faute jusqu'à présent

Abordant les principales questions que suscite la monnaie unique, C. Randall Henning évoque les prédictions divergentes établies sur l'UEM dans les années 90. Il y avait, d'une part, ceux qui craignaient que l'union monétaire et les efforts de consolidation de l'intégration politique européenne n'entraînent une guerre civile en Europe et, de l'autre, ceux qui prévoyaient qu'une vingtaine d'années après les Européens se demanderaient, rétrospectivement, pourquoi il leur aura fallu tant de temps pour en arriver à la monnaie unique. Il n'y a pas le moindre signe de désintégration politique ou la plus infime probabilité de guerre en Europe, a-t-il déclaré. En revanche, le scénario 2 est en passe de se réaliser, mais «il reste beaucoup à faire pour arriver à un résultat entièrement satisfaisant».

En dépit des craintes sur la manière dont les politiques monétaire et budgétaire seront conduites dans le cadre de l'UEM, M. Henning les considère comme presque parfaites. Le ralentissement économique actuel soulève néanmoins des interrogations sur la révision du pacte de stabilité et de croissance qui oblige les États membres à contenir les déficits publics à moins de 3 % du PIB. Il espère que les États membres attendront que leurs finances publiques s'affermissent pour amorcer cette phase.

S'agissant de l'indépendance de la banque centrale, M. Henning signale que la BCE a été jugée, selon le point de vue, trop ou pas assez indépendante. Mais il

importe surtout de ne pas confondre indépendance et apolitisme. Les banques centrales qui ont acquis leur indépendance de longue date sont en fait éminemment politiques et entretiennent activement une audience favorable à leur autonomie. «La BCE serait mal avisée d'invoquer passivement son statut privilégié garanti par les traités et les textes de l'Union européenne; elle doit en revanche entretenir son audience aussi habilement que la Réserve fédérale et la Bundesbank l'ont fait». Il estime que la mise en circulation de l'euro y contribuera en établissant un lien direct entre la BCE et les citoyens européens.

M. Henning pose la question qui lui semble la plus étonnante : la coopération monétaire internationale se trouvera-t-elle renforcée ou affaiblie par l'union monétaire? Il signale que les États-Unis ont fait de graves erreurs de politique monétaire par le passé et ne sont pas à l'abri de nouveaux faux pas, mais ils se trouveront alors confrontés à un tout autre environnement international, avec la présence de l'euro, adossé à un vaste marché intérieur de biens et de capitaux qui constituera une alternative de poids au dollar américain. Des tensions entre les deux monnaies sont quasi-inévitables si les États-Unis creusent leur déficit extérieur courant. En tout état de cause, conclut-il, la coopération entre les États-Unis et l'Europe doit s'améliorer par rapport aux trois dernières années.



M. Bertoldi : En définitive, l'UEM ne présente aucun signe de danger économique.



M. Henning : Il n'y a pas le moindre signe de désintégration politique ou la plus infime probabilité de guerre en Europe.



M. Baker : Le projet euro ne semble pas bénéficier d'un soutien populaire ancré sur une vraie légitimité politique.

### Pourquoi tout ce battage?

Se qualifiant lui-même de seul eurosceptique parmi les intervenants, Gerard Baker a animé la discussion en s'inscrivant à contre-courant de l'optimisme général sur les perspectives de l'UEM. Il a d'abord comparé l'euphorie qui entoure la mise en circulation de l'euro à celle des dirigeants européens il y a trois ans, qui s'attendaient à ce que l'euro devienne une devise forte remplaçant vite le dollar comme monnaie de réserve internationale, reflet d'une «économie européenne vigoureuse, dynamique et performante». La valeur de l'euro a fondu comme neige au soleil durant l'année et se trouve toujours à 25 % au-dessous de son niveau initial, a-t-il souligné.

M. Baker conteste en particulier l'idée selon laquelle l'euro serait «une chose en tout point parfaite» et une réussite politique de nature à renforcer la coopération en Europe. La première question est de savoir si l'union monétaire peut fonctionner dans un cadre qui ne constitue pas une zone monétaire optimale. L'Europe est plus disparate que l'économie américaine, affirme-t-il, car elle ne présente pas le même degré de mobilité de la population active ni de flexibilité des salaires et de l'emploi. En l'espace de trois ans, la croissance a été relativement faible en Europe, et bien qu'elle ait été à l'abri d'une crise économique, l'Allemagne semble entrer dans une phase de récession. Il est impossible de se prononcer sur la réussite de l'euro avant que l'Europe n'ait



effectué un cycle conjoncturel complet et que l'on n'ait observé le fonctionnement des diverses économies dont se compose la zone euro dans le cadre d'une politique monétaire commune.

Autre raison d'être sceptique, l'euro n'a pas suscité la métamorphose économique que beaucoup avaient prévue. Selon M. Baker, on observe peu de signes de mutation structurelle en profondeur et les Européens ne manifestent aucune volonté de créer un marché libre dynamique à l'américaine, ce qui est un facteur d'inégalité et d'instabilité. En l'absence de telles mutations, la croissance tendancielle de la zone euro restera plus faible que celle des États-Unis, ce qui pourrait prolonger l'instabilité économique internationale. Enfin, précise M. Baker, le projet euro ne semble pas bénéficier d'un soutien populaire ancré sur une vraie légitimité politique, ayant été accepté plus par résignation qu'avec enthousiasme. Il craint que l'euro n'exige une plus grande coordination et une réelle intégration des politiques

économiques, qui imposerait au fil du temps, une coordination accrue de la politique budgétaire. À titre d'exemple, pour que l'Europe se dote d'un régime fiscal harmonisé — qui s'imposera nécessairement à un moment où à un autre —, l'union monétaire doit avoir une forte légitimité politique et un vaste appui populaire.

#### **L'euro : monnaie de réserve internationale?**

Les intervenants ont répondu à des questions, dont l'une consistait à savoir si l'euro pourrait remplacer le dollar comme monnaie de réserve internationale. S'ils se sont généralement accordés sur le fait qu'il serait vain que l'Europe et les États-Unis se livrent à une concurrence dans ce sens, ils estiment qu'à long terme la présence de l'euro pourrait entraîner un certain rééquilibrage dans la composition des réserves internationales. M. Henning pense que le meilleur moyen pour les Européens de renforcer l'attrait de l'euro serait d'intégrer, d'élargir et d'approfondir leur marché financier. ■

## **L'AEA, forum de la recherche sur la régulation des capitaux, les crises, le commerce et les inégalités**

*Couvrant une variété de thèmes macroéconomiques et microéconomiques, les rencontres annuelles de l'Association des économistes américains (AEA) ont permis un tour d'horizon de la recherche économique. Difficile de faire une synthèse de tous les sujets évoqués à Atlanta du 4 au 6 janvier, mais avec son collègue Eswar Prasad, Jeromin Zettelmeyer, économiste principal au Département des études du FMI, reprend ici quelques-uns des principaux thèmes abordés.*

#### **L'euro sur la scène mondiale**

Peu de sujets ont donné lieu à un débat aussi animé que l'euro et son avenir comme monnaie de réserve internationale. Fred Bergsten, Directeur de l'Institut d'économie internationale (IIE), Otmar Issing, économiste en chef de la Banque centrale européenne (BCE), Peter Kenen, de l'université Princeton, Ronald McKinnon, de l'université Stanford, Michael Mussa, ancien conseiller économique du FMI et directeur de recherche à l'IIE, et Dominick Salvatore, de l'université Fordham, ont abordé le sujet sur une note optimiste.

Pour ces intervenants, la pénétration et l'utilisation de l'euro en dehors de l'euroland seront notamment fonction de la vitesse d'intégration et de développement des marchés de capitaux européens, des performances économiques de l'Europe (par rapport aux États-Unis, insiste M. Bergsten), et du degré d'expansion des relations financières et réelles de l'Europe avec le reste du monde. Ils sont tous d'avis que le dollar restera longtemps la principale monnaie de transaction internationale, mais la place de l'euro dans les portefeuilles financiers est naturellement appelée à se déve-

lopper, dans une optique de diversification. M. Kenen signale que l'on observe déjà une forte poussée des émissions obligataires en euro ainsi qu'une expansion, certes modérée, du rôle de l'euro comme monnaie de réserve internationale.

Quels sont les risques? Pour Salvatore, il faut craindre surtout un désalignement marqué entre le dollar et l'euro. M. Issing estime qu'il est trop tôt pour dire dans quelle mesure le passage d'un système hégémonique à un système bipolaire sera ou non déstabilisateur.

#### **Régime de change et détermination des prix**

Linda Goldberg, de la Banque de réserve de New York, a présidé une séance sur les liens entre les politiques monétaire et de change, les politiques de prix des entreprises et la répercussion des variations des taux de change. Michael Devereux, de l'université de Colombie britannique, et Charles Engel, de l'université du Wisconsin, affirment que les exportateurs fixent en règle générale leurs prix dans la monnaie la plus stable. La crédibilité monétaire du pays importateur favorise la détermination des prix dans sa monnaie, ce qui exclut à court terme tout effet de répercussion.

Dans une étude empirique très documentée, José Campa, de l'IESE, et Linda Goldberg apportent quelques éléments à l'appui de la thèse selon laquelle les pays qui ont un faible coefficient de répercussion sont ceux dont le cadre monétaire est stable. Les écarts entre les coefficients de répercussion observés dans les pays industrialisés tiendraient plus aux variations de la composition de leurs importations qu'à des facteurs macroéconomiques.

Giancarlo Corsetti, de l'université Yale, et Paolo Pesenti, de la Banque de réserve de New York, étudient le lien entre la politique de taux de change optimal et les stratégies de détermination des prix des entreprises. En fixant leurs prix dans la monnaie du marché d'exportation, les entreprises s'exposent au risque de change, ce qui valide la thèse selon laquelle une union monétaire constitue un mécanisme optimal et justifie, à son tour, la détermination des prix dans une monnaie commune. Dans un régime de change souple, la meilleure solution pour les entreprises est de fixer les prix dans la monnaie du producteur. MM. Corsetti et Pesenti considèrent que les régimes de change souples sont plus efficaces, remplaçant la souplesse des prix.

### Contrôle ou libéralisation

Plusieurs travaux ont porté sur le cas de la Malaisie en 1998–99. L'étude de Michael Devereux et de David Cook, de l'institut des sciences et technologies de Hong Kong, est favorable à la régulation des mouvements de capitaux. Leur modèle part d'une panique financière caractérisée par sa soudaineté, la poussée exogène de la prime de risque (ou les pressions exercées sur le taux de change effectif); ils en déduisent que le contrôle des mouvements de capitaux constitue un impôt qui peut atténuer l'impact de ce choc sur les taux d'intérêt réels internes en réduisant la plus-value nette que les investisseurs obtiennent en sortant leurs capitaux. L'amélioration induite par cette réglementation est particulièrement sensible avec des taux de change fixes; l'impact global du choc reste néanmoins faible dans un régime de change souple.

Ethan Kaplan et Dani Rodrik, de l'université Harvard, présentent des données empiriques sur les effets agrégés du contrôle mis en place en Malaisie. Cette politique a-t-elle été couronnée de succès? Pour répondre à la question, il faut imaginer un scénario inverse, selon les auteurs. En comparant les résultats de la Malaisie avec ceux d'autres pays asiatiques durant la période qui a suivi la mise en place du contrôle, on ne peut guère parler de réussite. En comparant les résultats des douze mois qui ont précédé, la Malaisie fait figure de réussite phénoménale (y compris lorsque l'on tient compte de l'évolution de l'environnement extérieur entre les deux périodes). Cette dernière comparaison est la bonne, pour les auteurs, parce que les douze mois qui précèdent la mise en place du contrôle correspondent au moment où démarrent les programmes appuyés par le FMI — considérés comme la solution de rechange pour la Malaisie — dans les autres pays d'Asie en crise. Par ailleurs, les indicateurs financiers de la Malaisie se sont dégradés avant l'instauration du contrôle, ce qui donne à penser que la crise n'avait pas encore atteint son apogée. D'après Rudi Dornbusch, la dégradation des indicateurs financiers de la Malaisie, observée par la suite, peut avoir été

provoquée en partie par une anticipation du contrôle des mouvements de capitaux.

En regardant de plus près le contexte politique et économique dans lequel s'inscrit la mise en place de ce contrôle en Malaisie, Simon Johnson, du Massachusetts Institute of Technology, et Todd Mitton, de Brigham Young University, constatent qu'elle a permis de créer un «filtre clientéliste» par lequel les hommes politiques puissants ont appuyé les entreprises qui avaient leur faveur. «Seules les entreprises liées à l'entourage du Premier Ministre Mahathir ont connu une envolée du cours de leurs actions en septembre 1998», disent-ils. Après l'instauration du contrôle, la valeur des actions des entreprises bien introduites dans les cercles politiques a augmenté de près de 20 % de plus que celle des autres entreprises.

Deux communications, l'une de Peter Henry, de l'université de Stanford, et l'autre de Graciela Kaminsky et Sergio Schmukler, de l'université George Washington et de la Banque mondiale, ont porté sur l'impact de la libéralisation financière. À partir de données fournies par les entreprises, M. Henry constate que, dans un certain nombre d'économies de marché émergentes, l'ouverture des marchés boursiers à des non-résidents au début des années 90 s'est accompagnée d'une augmentation sensible de la valeur des actions et de l'investissement des entreprises locales cotées sur ces marchés. Il constate cependant que les capitaux étrangers ne se sont pas nécessairement orientés vers les entreprises dont la composition des risques justifiait le plus un investissement. La libéralisation financière a donc effectivement permis de desserrer les contraintes financières et d'accroître les apports globaux de capitaux sans permettre pour autant une allocation efficace. MM. Kaminsky et

**Pour Kaminsky et Schmukler, la libéralisation des mouvements de capitaux tend aussi à s'accompagner d'une amélioration des institutions et de la régulation financières.**

### Le FMI accorde un crédit supplémentaire de 448 millions de dollars au Brésil

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 23 janvier, la première revue des performances du Brésil dans la mise en œuvre de l'accord de confirmation portant sur 15,2 milliards de dollars. Pour l'heure, 4,6 milliards de dollars ont été décaissés au titre de l'accord approuvé le 14 septembre 2001 pour aider l'économie brésilienne à faire face aux chocs et à assurer une croissance continue et stable. La conclusion de cette revue permet au Brésil de tirer, en cas de besoin, un montant supplémentaire de 448 millions de dollars.

Au terme de la réunion du Conseil, Horst Köhler, Directeur général du FMI, a déclaré que «la poursuite de politiques macroéconomiques vigoureuses et l'appui du FMI ont permis au Brésil d'absorber une série de chocs intérieurs et extérieurs en 2001, y compris une pénurie d'énergie». Il a aussi indiqué que «les variables du marché financier se sont considérablement améliorées par rapport aux niveaux plafond atteints après les attentats du 11 septembre», tout en signalant que l'environnement extérieur reste éminemment volatil.

**Étudiant le lien entre les échanges commerciaux et la pauvreté, Bhagwati et Srinivasan concluent qu'il n'y a guère de raison de penser que le commerce accroît la pauvreté.**

Schmukler notent qu'après la libéralisation, les cycles boursiers ont été en général plus marqués, quoique leur amplitude se réduise sur le long terme. La libéralisation des mouvements de capitaux tend aussi à s'accompagner d'une amélioration des institutions et de la régulation financières.

#### **Les crises financières revues et corrigées**

Deux communications ont relancé le débat sur l'effet de la politique monétaire sur les taux de change durant les crises monétaires en Asie. Les travaux de Robert Dekle, Chiang Hsiao et Siyan Wang, de l'université de Californie du Sud, étaient le point de vue selon lequel une politique monétaire restrictive stabilise le taux de change. L'étude de Guigielmo Caporale et Andrea Cipollini, de South Bank University, et Panicos Demetriades, de l'université du Leicester, sur la même question, aboutit à la «conclusion révisionniste» selon laquelle le resserrement monétaire a provoqué l'effondrement du taux de change. Ces conclusions diamétralement opposées sont dues à la divergence des «hypothèses de départ», c'est-à-dire à la différence d'approche du décryptage des causes et des effets de la politique monétaire.

Steve Kamin, du Conseil d'administration de la Réserve fédérale américaine, a présenté un document analysant l'éventuelle présence d'un effet pervers induit par les plans de sauvetage du FMI. Contrairement aux études antérieures sur l'effet pervers observé entre les crises mexicaine et russe, l'auteur se demande si tel est le cas ici. Il compare les écarts sur le marché obligataire des pays émergents et les flux de capitaux de ces dernières années à ceux observés avant la crise mexicaine, période où cet effet ne pouvait exister en raison de l'ampleur sans précédent du plan de sauvetage mis en place pour le Mexique. Il conclut qu'il n'y a pas eu d'effet pervers.

#### **La controverse du libre-échange**

Robert Feenstra, de l'université de Californie à Davis, a dirigé une séance animée sur le libre-échange et le protectionnisme. La forte corrélation observée dans tous les pays entre les niveaux tarifaires moyens et les résultats de croissance cumulée de 1870 à 1913 indiquerait-elle que le protectionnisme est bon pour la croissance? Pas du tout, affirme Douglas Irwin, de Dartmouth College. À son avis, cette relation apparente a été tirée par trois facteurs exogènes, États-Unis, Canada et Argentine, pays qui ont affiché un fort taux de croissance tout en maintenant des droits de douane assez élevés. Dans chacun de ces cas, la croissance a été imputée à des facteurs autres que ces niveaux tarifaires qui n'avaient pas nécessairement un caractère protectionniste. Ils portaient le plus souvent sur les biens

de consommation, tandis que les biens intermédiaires en étaient souvent exonérés. Ces pays avaient aussi une faible densité de population et recourraient aux droits de douane comme source de revenus. L'abondance des terres leur a permis de bénéficier d'importants flux d'immigration et d'investissement étranger, plus que leurs droits de douane n'ont été le moteur de la croissance.

Don Davis et David Weinstein, de l'université Columbia, se sont demandés dans quelle mesure d'importants soldes commerciaux bilatéraux étaient signes de protectionnisme. Ils en ont estimé le niveau sur la base des facteurs macroéconomiques et analysé le «commerce triangulaire» (dans lequel un pays ayant une forte demande de certains biens est déficitaire par rapport à un grand fournisseur de ce bien, ce qui a été le cas de l'automobile entre les États-Unis et le Japon). Ces normes théoriques n'expliquent qu'en partie les déficits commerciaux bilatéraux, ce qui laisse un peu perplexe. Mais il faut se garder de condamner d'emblée le protectionnisme, selon Weinstein, qui suggère d'envisager d'autres explications.

Enfin, les études présentées par Arvind Panagariya, de l'université du Maryland, et Jagdish Bhagwati, de l'université Columbia, et par T.N. Srinivasan, de l'université Yale, ont porté sur les avantages comparés du protectionnisme et du libre-échange. M. Panagariya note que le coût du protectionnisme est marginal à un bas niveau de protection, mais que lorsqu'il est élevé le coût peut être important en termes de prospérité. Étudiant le lien entre les échanges commerciaux et la pauvreté, MM. Bhagwati et Srinivasan concluent qu'il n'y a guère de raison de penser que le commerce accroît la pauvreté. D'autres modèles peuvent certes montrer que la croissance porte préjudice aux pauvres, mais l'expérience de pays comme l'Inde et la Chine prouve bien le contraire.

#### **Inégalités et croissance**

Plusieurs communications ont porté sur le lien entre la croissance et les inégalités. Klaus Deininger, de la Banque mondiale, et Lyn Squire, du Réseau pour le développement mondial, ont présenté de nouvelles données sur l'inégalité des revenus, montrant une corrélation négative entre inégalités et croissance. Danny Quah, de la London School of Economics, signale que les facteurs macroéconomiques qui déterminent la croissance et la convergence entre les pays sont indispensables pour comprendre l'évolution de la répartition des revenus dans le monde. Les inégalités pourraient n'avoir aucune pertinence pour l'analyse de la croissance économique. Michael Keane, de l'université Yale, et Eswar Prasad, du FMI, ont présenté quelques données sur les pays en transition qui montrent que l'accroissement des inégalités peut faire obstacle aux réformes institutionnelles et

macroéconomiques et, partant, nuire à la croissance et au consensus sociopolitique nécessaire à la mise en œuvre des réformes.

Oded Galor, de Brown University, et Omer Moav, de l'université hébraïque, ont tenté de rapprocher des données empiriques contradictoires. D'après leur modèle, les inégalités peuvent favoriser la croissance tandis que le moteur serait une accumulation rapide de capital physique. Mais à mesure que l'accumulation de capital humain s'accroît, les inégalités peuvent avoir un effet négatif sur la croissance.

Dans un document connexe, ces auteurs interprètent la disparition progressive de la structure des classes en Europe, affirmant que le capital et les compétences humaines se complètent pour la produc-

tion. Ainsi, l'accumulation de capital renforce la rareté relative des compétences. Les compétences appartenant aux individus, le seul moyen «d'accumuler» du capital humain est de propager les connaissances. Lorsque les imperfections du marché du crédit font obstacle au financement privé des écoles, les détenteurs de capitaux sont incités à investir dans l'enseignement public. Les revenus des individus augmentent avec leur niveau de qualification, ce qui leur permet d'épargner et gomme progressivement les différences de classes. Pour MM. Galor et Moav, c'est ce mécanisme qui a été véritablement à l'œuvre à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. ■

Jeromin Zettelmeyer  
FMI, Département des études

## Publications récentes

### Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

- 01/195: *Globalization and Firms' Financing Choices: Evidence from Emerging Economies*, Sergio Schmukler and Esteban Vesperoni
- 01/197: *Limiting Currency Volatility to Stimulate Goods Market Integration: A Price-Based Approach*, David Parsley and Shang-Jin Wei
- 01/198: *Sources of Inflation in Developing Countries*, Prakash Loungani and Phillip L. Swagel
- 01/199: *Regional Disparities and Transfer Policies in Russia: Theory and Evidence*, Era Dabla-Norris and Shlomo Weber
- 01/200: *Risk Diversification in the Credit Portfolio: An Overview of Country Practices*, JoAnne Morris
- 01/201: *Financial Stability and Fiscal Crises in a Monetary Union*, Samir Jahjah
- 01/202: *Corporate Restructuring in Japan: An Event-Study Analysis*, Jorge Chan-Lau
- 01/203: *Mind the Gap: What Is the Best Measure of Slack in the Euro Area?* Kevin Ross and Angel J. Ubide Querol
- 01/204: *The Impact of Corporate Governance Structures on the Agency Cost of Debt*, Jorge Chan-Lau
- 01/205: *Central Bank Independence and the Design of Fiscal Institutions*, Francesca Castellani and Xavier Debrun
- 01/206: *Quality Controls, License Transferability, and the Level of Investment*, Kala Krishna, Ling Hui Tan, and Ram Ranjan
- 01/207: *Uncovered Interest Parity in Crisis: The Interest Rate Defense in the 1990s*, Robert P. Flood and Andrew K. Rose
- 01/208: *Government Spending, Legislature Size, and the Executive Veto*, Reza Baqir
- 01/209: *The Treatment of Nonperforming Loans in Macroeconomic Statistics*, Adriaan M. Bloem and Cornelis N. Gorter
- 01/210: *Convertibility Risk: The Precautionary Demand for Foreign Currency in a Crisis*, Stanley Black, Charis Christofides, and Alexandros T. Mourmouras

### 01/211: *Systemic Weaknesses of Budget Management in Anglophone Africa*, Ian C. Lienert and Feridoun Sarraf

- 01/212: *Legal Central Bank Independence and Inflation in Latin America During the 1990s*, Luis I. Jacome Hidalgo
- 01/213: *A Model of the Joint Distribution of Banking and Exchange-Rate Crises*, Robert P. Flood and Nancy P. Marion
- 01/214: *Pension Reform and the Fiscal Policy Stance*, George A. Mackenzie, Philip R. Gerson, Alfredo Cuevas, and Peter S. Heller
- 01/215: *An Investigation of Output Variance Before and During Inflation Targeting*, Francisco de Asís Nadal De Simone
- 01/216: *Import-Reducing Effect of Trade Barriers: A Cross-Country Investigation*, Qing Wang
- 02/1: *The Impact of Changes in Stock Prices and House Prices on Consumption in OECD Countries*, Alexander Ludwig and Torsten Slok
- 02/2: *The Austrian Theory of Business Cycles: Old Lessons for Modern Economic Policy?* Stefan E. Oppers
- 02/3: *Currency Crises and Uncertainty About Fundamentals*, Alessandro Prati and Massimo Sbracia

### IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- 02/1: Mali: Selected Issues and Statistical Annex
- 02/2: Mali: 2001 Article IV Consultation, Third Review Under the Poverty Reduction and Growth Facility
- 02/3: Burkina Faso: Fourth Review Under the Poverty Reduction and Growth Facility and the Third Annual Program
- 02/4: Vietnam: 2001 Article IV Consultation and First Review Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver and Modification of Performance Criteria
- 02/5: Vietnam: Selected Issues and Statistical Appendix

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org) des informations en anglais concernant le FMI. Le site [www.imf.org/external/fre/index.htm](http://www.imf.org/external/fre/index.htm) propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Entretien avec Carol Carson et Jan Bové . . .

## Un nouveau projet pour aider les pays africains à cerner et à satisfaire leurs besoins en statistiques

*D*ifficile de résoudre un problème dont on ne sait pas toutes les dimensions. Pour nombre de pays, se doter d'un appareil statistique permettant d'évaluer les besoins internes, de suivre les progrès vers les objectifs fixés et d'échanger des données fiables avec la communauté internationale est la clé de la réussite des stratégies de lutte contre la pauvreté et de leur intégration à l'économie mondiale. C'est précisément ce à quoi le Département des statistiques du FMI s'est employé ces dernières années. Carol Carson, Directrice du Département, et Jan Bové, chef de l'unité chargée du Système général de diffusion des données (SGDD), parlent de l'un des récents projets du Département, un ambitieux effort destiné à aider 14 pays africains anglophones à améliorer leur appareil statistique dans le cadre du SGDD (voir encadré, page 25).

### LE BULLETIN : En quoi consiste le projet Afrique anglophone?

M<sup>me</sup> CARSON : Il s'agit d'opérer, dans le cadre du SGDD, un renforcement durable des moyens statistiques des quatorze pays invités à prendre part à ce projet : Botswana, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Namibie, Nigéria, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Le projet se fonde sur une démarche intégrée de renforcement des appareils statistiques. Il vise à identifier les forces et les faiblesses des systèmes en place, à élaborer des plans de redressement et à fournir une assistance technique pour aider les pays à exécuter leurs plans. La mise en œuvre du projet se fera en deux phases. La première consistera à aider les pays à établir leurs métadonnées pour le SGDD — c'est-à-dire une description de leurs pratiques actuelles et des modalités d'amélioration prévues —, tandis que la seconde consistera à les aider à mettre en œuvre leurs plans.

Le cadre du SGDD, qui est un condensé des bonnes pratiques statistiques, se trouve au cœur du projet. De portée régionale, ce projet a l'avantage de bénéficier d'un solide appui financier de l'agence de coopération du Royaume-Uni (Department for International Development—DFID). Il s'agit d'une entreprise de grande envergure, qui sera encadrée par du personnel affecté au projet, de la Banque mondiale, et d'autres sources d'assistance technique internationales, régionales et bilatérales.



M<sup>me</sup> Carol Carson et M. Jan Bové supervisent un ambitieux projet de renforcement des capacités des appareils statistiques en Afrique.

**LE BULLETIN :** Dans quelle mesure le projet donne-t-il une nouvelle orientation aux interventions du Département des statistiques du FMI?

M<sup>me</sup> CARSON : Plutôt que d'une nouvelle orientation, le projet rassemble plusieurs éléments de l'expérience des dernières années. La prestation de l'assistance technique nécessaire pour aider les pays à appliquer les divers codes et normes préconisés par le FMI relève à présent de notre mandat, et l'expérience nous a montré que les projets à long terme sont ceux qui réussissent le mieux à renforcer les capacités statistiques, sans compter qu'un ancrage régional nous permet de mieux cadrer nos interventions.

M. BOVÉ : Nous suivons aussi une démarche plus systémique. Le projet Afrique anglophone aidera les pays à se doter de systèmes statistiques généraux pour leurs banques centrales, leur ministère des finances et leurs organes statistiques, qui couvriront une vaste gamme de données macroéconomiques et sociodémographiques, à l'instar du SGDD.

**LE BULLETIN :** Comment est né ce projet?

M. BOVÉ : Les interventions que nous avons réalisées dans les pays autour du SGDD ont bénéficié de longue date d'un large appui des autorités japonaises. Mais il s'agit, en l'occurrence, de la conjonction fortuite de différents autres facteurs. Nous étions à la recherche de financements pour de vastes projets régionaux lorsque le DFID nous a fait part de son intention de financer un grand projet qui porterait sur le cadre du SGDD et l'assistance technique nécessaire pour réaliser les améliorations requises.

Nous avions déjà en chantier un important projet régional pour l'Afrique francophone avec la BCEAO comme ancrage régional. M. Cyrus Rutmonjee, l'un des administrateurs du FMI pour l'Afrique et fervent partisan du SGDD, nous a fait part de l'intérêt des pays qu'il représente pour un projet combinant une assistance technique avec le cadre du SGDD. Tout ceci s'est mis en place au moment même où le Directeur général, M. Köhler, défendait la nouvelle initiative africaine et où le FMI mettait davantage l'accent sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) qui reposent sur l'amélioration des données statistiques pour étudier les origines de la pauvreté et suivre les progrès réalisés pour l'éradiquer. La conjonction de ces quatre éléments a permis de lancer ce projet.

**LE BULLETIN :** Pourquoi une approche régionale?

M<sup>me</sup> CARSON : Elle présente des synergies. Avec très peu de ressources on obtient des résultats significatifs, les facteurs d'efficacité sont donc considérablement renforcés. Nous avons constaté par exemple

que les participants tireraient grandement et réciprocement parti de la confrontation de leurs expériences pour élaborer leurs plans de renforcement des systèmes statistiques. Une telle approche permet aussi de bénéficier des compétences locales. Un conseiller régional résident et des experts sous contrat de courte durée seront affectés au projet pour se familiariser avec la région. En outre, des équipes d'experts travaillent avec des sous-groupes de pays invités. Ce projet peut susciter un dialogue plus large sur les systèmes statistiques dans la région.

**LE BULLETIN : Combien de participants à ce projet sont admis à bénéficier de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)? Le FMI a-t-il les compétences qu'il faut pour les aider en ce qui concerne les statistiques sociodémographiques requises dans le cadre des DSRP?**

**M<sup>me</sup> CARSON :** Presque tous les pays invités sont admis à bénéficier de la FRPC. En règle générale, les gens associent l'assistance technique du FMI aux banques centrales ou aux ministères des finances, mais le SGDD a la particularité d'intégrer les données sociodémographiques. Pourquoi? Parce qu'il nous a semblé utile que les pays qui s'efforcent de mettre en place un système statistique exhaustif rassemblent les divers types de données sous un même projet-cadre. Jan Bové a été à l'origine de certains travaux sur les données sociodémographiques; c'est ainsi qu'il a contribué à transformer une esquisse très générale en ce qui est devenu notre guide SGDD sur la question. Il a aussi permis d'associer des experts en données sociodémographiques à l'élaboration du SGDD.

### Le SGDD — discret mais efficace

En décidant d'améliorer leur appareil statistique, les pays se lancent dans une entreprise souvent gigantesque. Les changements exigent plusieurs phases : un état des lieux, un diagnostic des lacunes, un plan d'amélioration, des priorités à la mesure des ressources disponibles et un calendrier de mise en œuvre réaliste. Souvent, l'étape essentielle est celle qui consiste à reconnaître que le mode de fonctionnement des organismes chargés de la statistique, leur culture, doit changer. Et ceci ne se produit que lorsqu'il existe une réelle volonté et une ferme détermination à le faire.

Le FMI a conçu le Système général de diffusion des données (SGDD) pour servir de cadre au développement statistique, en particulier dans les pays dont les systèmes sont les moins élaborés. Il prévoit des normes de couverture, de périodicité, de délais de communication, de qualité, de disponibilité et d'intégrité des données. Les pays membres qui choisissent d'adhérer au SGDD s'engagent à respecter un cadre qui expose les normes internationales de bonne pratique pour chacun de ces volets.

En lui-même, un tel engagement constitue un grand pas, du fait qu'il repose sur un engagement public des autorités à conformer leur appareil statistique national aux

**M. BOVÉ :** Ces données sont principalement du ressort de la Banque mondiale, dont le personnel est en première ligne en ce qui concerne l'élaboration de directives pour l'établissement et la publication de données sociodémographiques; la Banque mondiale a aussi aidé les pays à établir leurs métadonnées dans ce domaine. Son personnel participe aussi à nos ateliers et au travail que nous faisons dans les pays. Il a été étroitement associé, dès le départ, au projet Afrique anglophone.

**LE BULLETIN : Les besoins des pays participants à ce projet sont-ils les mêmes?**

**M. BOVÉ :** Certains pays disposent de systèmes statistiques élaborés et entendent utiliser ce projet comme tremplin pour adhérer à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD), ce qui les mettrait en bonne position pour intégrer les marchés de capitaux internationaux. À l'opposé, nous avons des pays qui sortent d'un conflit et dont les systèmes et bases de données statistiques ont été entièrement dévastés. Le cadre du SGDD peut les aider à se fixer des priorités de reconstruction, ce à quoi le projet peut ajouter une assistance technique non négligeable.

Une réunion préparatoire tenue au début décembre a servi à expliquer ce que le SGDD peut offrir, mais aussi à indiquer ce qu'il requiert des participants. Quand on parle d'améliorer un système statistique, il s'agit de réaliser des investissements. Des ressources proviendront certes de l'extérieur, mais d'autres moyens doivent être autogénérés, ce qui représente un engagement lourd pour certains pays. Organiser un appareil statistique et gérer les améliorations à y apporter n'est pas une tâche facile.

normes de la communauté statistique internationale, démarche dont ils peuvent être tenus de présenter la progression. Le suivi des progrès fait appel à plusieurs parties. En tant que promoteur du SGDD, et gestionnaire du tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND) qui présente des informations sur les pratiques statistiques en vigueur dans les pays et les plans d'amélioration prévus (aussi appelé tableau des métadonnées du SGDD), le FMI joue son rôle en encourageant et en incitant les pays à maintenir le cap.

Dans un souci de transparence accrue, plusieurs pays participants affichent également une description de leur système actuel et de leurs projets d'amélioration sur leur propre site Internet, souvent en langue nationale. Ceci permet à toutes les parties intéressées d'engager un dialogue avec les autorités sur l'appareil statistique et la mesure dans laquelle il répond aux attentes des utilisateurs.

Dans le cadre de l'engagement qu'ils prennent au titre du SGDD, les pays sont censés mettre à jour leurs métadonnées au moins une fois l'an. Les dernières mises à jour sont affichées sur le TAND.

Pour plus d'informations sur les objectifs et les caractéristiques opérationnelles du SGDD, veuillez consulter le guide du SGDD via Internet ([www.dsbb.imf.org](http://www.dsbb.imf.org)).



**Le SGDD a la particularité d'intégrer les données sociodémographiques.**

**Carol Carson**

**Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté laissent chaque pays libre de décider de ses indicateurs.**

Jan Bové

**M<sup>ME</sup> CARSON :** Je dirais d'emblée qu'il faut des moyens pour établir une description complète des systèmes existants sur toutes les catégories de données, et pour déterminer les besoins en assistance technique. C'est pourquoi ce projet est prévu en trois phases. La première consiste à se préparer à tirer pleinement parti de l'assistance technique. Il faut ensuite déterminer les besoins et la manière d'en faire le meilleur usage possible.

Presque tous les pays qui ont pris part à la réunion préparatoire ont manifesté leur intérêt pour la phase suivante, c'est-à-dire l'atelier prévu en Namibie à la fin février, pour aider à l'établissement des métadonnées.

**LE BULLETIN :** Une fois les besoins identifiés, comment se mettront en place les améliorations proposées?

**M. BOVÉ :** Nous envisageons une démarche coopérative. Les participants à la réunion préparatoire ont insisté sur deux choses : ils tiennent à ce que leurs propres priorités figurent dans les plans et ils veulent que le processus se déroule à leur rythme. Conscients de ces deux paramètres, un groupe d'experts les aidera à progresser dans l'observation des orientations fixées dans le SGDD.

**LE BULLETIN :** Pensez-vous que deux années suffiront?

**M. BOVÉ :** Nous disposons de financements du DFID pour deux ans. Les pays se conformeront aux objectifs fixés dans les directives du SGDD à différents moments, il faudra peut-être plus de deux ans. À la fin de cette période, nous referons le point sur la situation afin de déterminer les modalités de la poursuite de notre intervention à leurs côtés.

En anglais sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org)

#### Communiqués de presse

- 02/1 : Horst Köhler, Directeur général du FMI, annonce la nomination de Abdoulaye Bio Tchané au poste de Directeur du Département Afrique, 10 janvier
- 02/2 : le FMI reporte d'une année le remboursement d'un prêt accordé à l'Argentine dans le cadre de la FRS, 16 janvier (voir page 18)
- 02/3 : le FMI approuve une augmentation de 7 millions de dollars de l'accord FRPC avec le Tchad, ainsi qu'un décaissement de 6,8 millions de dollars, 16 janvier
- 02/4 : le Cambodge accepte les obligations découlant de l'article VIII, 17 janvier

#### Notes d'information

- 02/1 : Turquie : satisfecit du FMI pour le plan de recapitalisation des banques, 11 janvier
- 02/2 : République fédérale de Yougoslavie : approbation d'un crédit de 63 millions de dollars dans le cadre d'un accord de confirmation, 11 janvier
- 02/3 : Brésil : conclusion de la première revue de l'accord de confirmation avec le Brésil (voir page 21)
- 02/4 : Lituanie : approbation d'un crédit de 15 millions de dollars au titre d'un accord de confirmation, 16 janvier

**LE BULLETIN :** Il est frappant de constater que les avis concordent à présent sur le rôle que jouent de bonnes statistiques dans la lutte contre la pauvreté.

**M<sup>ME</sup> CARSON :** Nous le pensons, en effet, et la réunion préparatoire a permis de confirmer que ce sentiment fait l'unanimité. Certains participants travaillent déjà à l'élaboration de leur document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Ils sont conscients de la quantité de données statistiques à rassembler pour épauler les efforts de lutte contre la pauvreté.

**M. BOVÉ :** Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté laissent chaque pays libre de décider des indicateurs à retenir. Les pays sont donc véritablement maîtres de la manœuvre, ce qui correspond aussi à l'esprit dans lequel le SGDD a été conçu.

**M<sup>ME</sup> CARSON :** Le projet SGDD est véritablement piloté par les pays. Son échéancier est fixé par le pays, selon ses priorités et sur le long terme. Il importe en outre que le projet fournit une assistance technique à l'appui du cadre SGDD, qui en a besoin pour être consolidé.

**LE BULLETIN :** À la fin des deux années, à quoi jugerez-vous le succès du projet?

**M<sup>ME</sup> CARSON :** Nous devons être réalistes. La mise en place d'un appareil statistique est toujours un effort de longue haleine. Mais nous définirons le succès à partir d'améliorations tangibles dans un certain nombre de pays. Ces améliorations importent en elles-mêmes, mais elles peuvent aussi démontrer aux autorités que cette approche porte ses fruits et est digne du maintien de leur appui.

#### Notes d'information au public

- 02/2 : le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec le Mali, 8 janvier
- 02/3 : rapport du Directeur général au Conseil des gouverneurs du FMI sur l'éventualité d'une allocation générale de DTS, 10 janvier

#### Discours

- Allocation de M. Köhler, à l'ouverture de la Conférence internationale sur les stratégies de réduction de la pauvreté, Washington, 14 janvier (voir page 17)

#### Transcriptions

- Point de presse (par téléconférence) de M<sup>me</sup> Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI sur l'Argentine, 11 janvier
- Point de presse de M. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 17 janvier

#### Lettres d'intention et mémorandums de politiques économique et financière\*

- Macédoine, 10 janvier
- Lituanie, 17 janvier
- Tchad, 17 janvier

#### Rapport sur l'observation des normes et codes (RONC)\*

- Arménie, 16 janvier

\*Date d'affichage.

**M. BOVÉ :** Les métadonnées des pays seront présentées, via Internet, sur le tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND). Il sera en accès libre, ce qui permettra de mesurer les progrès accomplis.

**LE BULLETIN :** Pourra-t-on aussi y déceler l'évolution de la culture statistique des pays?

**M<sup>ME</sup> CARSON :** Cette culture transparaît, en partie, dans la législation qui régit l'appareil statistique, notamment lorsque celle-ci garantit l'indépendance, assure que les données publiées répondent à certaines normes et le met à l'abri d'ingérences politiques. Le SGDD comporte des indicateurs concrets et observables, qui permettent de suivre cette évolution et de montrer que la culture sous-jacente a également évolué. ■

## Accords du FMI au 31 décembre 2001

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
<b>Accords de confirmation</b>				
Argentine <sup>1</sup>	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Bresil <sup>1</sup>	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	8.468,82
Croatie	19 mars 2001	18 mai 2002	200,00	200,00
Gabon	23 oct. 2000	22 avr. 2002	92,58	79,36
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Panama	30 juin 2000	29 mars 2002	64,00	64,00
Pérou	12 mars 2001	11 mars 2002	128,00	128,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	248,00
Serbie/Monténégro	11 juin 2001	31 mars 2002	200,00	100,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 juin 2002	200,00	96,65
Turquie <sup>1</sup>	22 déc. 1999	21 déc. 2002	15.038,40	3.299,44
Uruguay	31 mai 2000	31 mars 2002	150,00	150,00
<b>Total</b>			<b>45.573,70</b>	<b>20.134,28</b>
<b>Accords élargis de crédit</b>				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2002	3.638,00	2.477,20
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	60,89
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Ukraine	4 sept. 1998	15 août 2002	1.919,95	726,95
<b>Total</b>			<b>7.971,93</b>	<b>5.551,14</b>
<b>Accords FRPC</b>				
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	72,40
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	12,12
Bolivie	18 sept. 1998	7 juin 2002	100,96	37,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	11,17
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	25,07
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	79,58
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	10,00
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	86,90	52,14
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	81,00
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	228,80	105,17
Guinée	2 mai 2001	1 <sup>er</sup> mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	17,50
Madagascar	1 <sup>er</sup> mars 2001	29 févr. 2004	79,43	56,74
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	19,65
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	12,14
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	92,40
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	25,20
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2002	148,96	33,64
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	42,28
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	947,54
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 janv. 2002	49,44	24,96
République dém. pop. lao	23 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	27,17
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	61,68
Rwanda	24 juin 1998	30 avr. 2002	71,40	9,52
Sao Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2002	107,01	19,54
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	84,00
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	55,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	42,00	18,20
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	207,20
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	149,63
<b>Total</b>			<b>4.257,62</b>	<b>2.781,97</b>
<b>Total général</b>			<b>57.803,25</b>	<b>28.467,39</b>

<sup>1</sup>Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

Forum économique . . .

## Bilan des efforts de transparence du FMI

Ces dernières années, le FMI a opéré une quasi-révolution en matière de transparence et d'ouverture en s'efforçant de fournir au public des informations immédiates et complètes sur son propre fonctionnement et sur la situation de ses 183 États membres. Cette démarche est en partie le résultat de pressions externes exercées par des ONG, des universitaires et des parlementaires. Mais elle a

aussi été suscitée par la communauté internationale, de plus en plus consciente qu'une transparence accrue ne peut qu'être propice au bon fonctionnement de l'économie mondiale. Les efforts accomplis ont été unanimement salués, mais soulèvent aussi de nombreuses questions. Sont-ils aussi révolutionnaires qu'on le dit? Font-ils l'unanimité entre les gouvernements et la société civile? Peut-il y avoir trop ou pas assez de transparence?

Dans le cadre de ce bilan qui doit aboutir à la revue de la transparence par le Conseil d'administration en avril prochain, le FMI a organisé un forum économique le 13 décembre 2001, au cours duquel sont intervenus Ydahlia Metzgen, chef de division au Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, Robert Wescott, économiste consultant, Martin Gruenberg, conseiller principal de la commission bancaire du Sénat américain, et Daniel Bradlow, professeur de droit à l'American University. Le panel d'intervenants a été dirigé par Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI.

### Le FMI ouvre ses portes

M. Dawson a amorcé la discussion en notant qu'au cours de la décennie écoulée, l'idée que se font les observateurs de la manière dont le FMI devait conduire ses relations extérieures a beaucoup évolué en raison de l'augmentation spectaculaire des données rendues publiques. «Les informations considérées comme secrets d'État sont maintenant publiées régulièrement. La crainte que leur publication n'ébranle les structures de la civilisation moderne s'est révélée infondée.» Les marchés financiers se réjouissent de disposer régulièrement d'informations sur le FMI et ses États membres, au lieu de l'ancien système dans lequel ils étaient soudain submergés d'informations, en période d'instabilité des marchés ou des pays.

Pour illustrer cette ouverture, M. Dawson a cité les quelque 130 rapports des services du FMI établis en 2001 au terme des consultations — bilan de santé



**La transparence est la «révolution tranquille» opérée par le FMI ces dernières années.**  
Ydahlia Metzgen

annuel des économies — au titre de l'article IV, examinés en Conseil d'administration puis résumés, dont 80 environ sont affichés sur le site Internet du FMI; dans près de la moitié des cas, les rapports sont publiés dans leur intégralité. Par ailleurs, on recense en moyenne près de 4 millions de visiteurs sur ce site chaque mois. Il n'empêche que le FMI peut faire davantage et s'y emploie, du reste. Cependant, il ne faut pas s'attendre à ce que toutes les discussions internes du FMI soient étalées sur la place publique. Il faut un certain degré de confidentialité, comparable aux règles auxquelles obéissent les relations entre un médecin et ses patients ou un avocat et ses clients, et ceci détermine la qualité de la relation entre l'institution et ses États membres. Pour sa part, le FMI se félicite que ses décisions fassent l'objet d'une évaluation «intègre, indépendante et ouverte», une des raisons pour lesquelles un Bureau d'évaluation indépendant a été récemment créé en son sein.

### La transparence pour philosophie

Mme Metzgen — que son parcours professionnel a mené de la Banque centrale de la Barbade au secteur privé en passant par la Réserve fédérale de New York — a souligné à quel point la transparence du FMI a été renforcée, car elle «dépasse la simple publication de documents, la transparence accrue de nos opérations et des conseils de politique que nous produisons aux États membres, de même que les politiques qu'ils mettent en œuvre; elle touche à la philosophie et à la démarche qui sous-tendent les activités de l'institution». Il s'agit bien, a-t-elle ajouté, de la «révolution tranquille» opérée par le FMI ces dernières années. L'un des grands changements touchant au cœur de la transparence a été de placer l'évaluation des données dans leur contexte. La meilleure illustration est l'initiative sur les normes et codes qui aide les décideurs et les marchés à évaluer les données communiquées par les pays membres au FMI, ainsi que celles que le FMI fournit à des tiers. Dans les années à venir, le FMI veillera à prendre activement part aux efforts menés à l'échelle internationale pour établir de bonnes pratiques et un code de conduite dans ce domaine.

### Bénéfique pour qui?

M. Wescott, maintenant dans le secteur privé, a jeté un pavé dans la mare en s'interrogeant sur l'intérêt que revêt la transparence et pour qui? Sa question repose, à n'en pas douter, sur ses états de service au Département des études du FMI à la fin des années 90, mais aussi sur une carrière professionnelle

effectuée pour l'essentiel dans le secteur privé, notamment au Conseil économique national et au Comité des conseillers économiques sous le Président Clinton. Il estime que l'importance de la transparence est «un peu surfaite» même si elle présente un intérêt, car le souci d'ouverture et l'amélioration de la qualité des données relatives aux pays peuvent donner confiance aux investisseurs étrangers et rendre l'opinion plus à même de comprendre les ressorts de l'action des pouvoirs publics. Les marchés financiers étant prompts aux excès, une transparence accrue, même dans les grands pays industrialisés, n'est pas forcément une assurance contre les crises. «Quelle que soit la vitesse à laquelle les organes régulateurs peuvent déceler les vides juridiques, les combler et renforcer les normes applicables, il se trouvera toujours quelqu'un pour inventer un moyen de les contourner.» M. Wescott ne croit pas non plus à l'efficacité des systèmes d'alerte rapide, et fait davantage confiance à la perspicacité de l'esprit humain, celui d'un expert, pour apprécier la situation d'un marché. En ce qui concerne l'élaboration des politiques, il n'est pas convaincu qu'une transparence accrue soit d'une grande utilité pour les pays industrialisés, mais il estime que les pays en développement pourraient en tirer un grand avantage pour le renforcement de leurs institutions.

M. Wescott a salué en particulier la publication des notes d'information au public (NIP), notamment des résumés des rapports de consultation au titre de l'article IV et de l'examen des politiques par le Conseil d'administration; il invite le FMI à s'employer dorénavant à réduire l'écart entre le fond de sa pensée, comme il en est débattu au sein de l'institution, et ce qui est écrit et publié. Il doute, en revanche, que le souci d'ouverture puisse satisfaire la foule des «antimondialisations» qu'il qualifie de «mouvement fondamentalement anticapitaliste».

M. Gruenberg, de la commission bancaire du Congrès américain, a indiqué que la transparence touche véritablement au cœur de la légitimité du FMI, en tant qu'institution; il y va, à terme, de sa viabilité, de son efficacité, voire de sa survie. Il a signalé que plusieurs membres du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis ont une attitude ambivalente à l'égard du FMI : d'une part, ils le considèrent comme indispensable au fonctionnement du système monétaire international, et de l'autre, ils voient en lui le pourvoyeur de fonds qui se porte au secours de pays, de banques et d'investisseurs qui n'en ont pas besoin. Certains membres du Congrès pensent que l'action du FMI empiète sur la souveraineté des États et se demandent si «son extraordinaire influence» n'est pas quelque peu usurpée. C'est la raison pour laquelle le Congrès a

tant insisté ces dernières années, parfois «sans ménagement», pour que le FMI s'ouvre davantage. Cette insistance a néanmoins été payante, a-t-il déclaré, comme le montre la «transformation culturelle» qui s'opère sur l'ouverture et la transparence du FMI, bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

Présentant un point de vue universitaire, M. Bradlow a salué le FMI pour l'élargissement de l'accès aux détails de ses opérations. Il souligne toutefois que la transparence ne se limite pas à communiquer des informations; elle se rapporte aussi à la manière dont les décisions sont prises et mises en œuvre. Le FMI a accompli des progrès à cet égard avec la création de son Bureau d'évaluation indépendant et une plus large consultation des parties prenantes sur ses opérations et ses documents de politique. Mais deux problèmes clés restent à résoudre.

Premièrement, l'accès aux données du FMI doit être plus prévisible et plus équitable. La politique en vigueur en matière de diffusion des rapports sur les pays est encore assortie de conditions, étant donné que — à l'exception des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) — les pays doivent consentir à leur publication. Deuxièmement, le FMI doit établir un cadre juridique précis pour ses règles et procédures opérationnelles. En d'autres termes, «il est extrêmement difficile pour un tiers de comprendre le mode de fonctionnement des opérations du FMI, ses procédures de décision et d'élaboration des politiques, ou de savoir qui est responsable d'une décision ou d'une action donnée». Pour prendre un exemple, aucune règle ne précise quel projet de mesure doit faire l'objet d'une consultation publique ni la manière dont les observations du public doivent être prises en compte. ■

**La transparence touche véritablement au cœur de la légitimité du FMI, en tant qu'institution.**

Martin Gruenberg

### Utilisation des ressources du FMI (Millions de DTS)

	En décembre 2001	Janvier-décembre 2001	Janvier-décembre 2000
Compte des ressources générales	2.402,92	23.761,62	7.178,02
Accords de confirmation	2.402,92	23.019,62	5.794,31
FRS	578,40	13.240,71	1.735,20
Accords élargis de crédit	0,00	742,00	1.266,79
MFC	0,00	0,00	0,00
Aide d'urgence	0,00	0,00	116,93
FRPC	176,11	872,64	492,50
<b>Total</b>	<b>2.579,03</b>	<b>24.634,26</b>	<b>7.670,52</b>

FRS = facilité de réserve supplémentaire

MFC = mécanisme de financement compensatoire

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance  
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.



Départ pour le travail à Hanoï.

## Vietnam : le secteur privé, fer de lance d'une croissance en rapide progression

**A**u terme de près d'une décennie marquée par une croissance économique rapide et un recul significatif de la pauvreté, l'économie vietnamienne s'est essoufflée vers la fin des années 90, sous l'effet de la crise financière en Asie et en proie à des déficiences结构relles. À l'image de la région, le Vietnam a pris un nouvel essor en 1999, mais n'a pas encore réalisé tout son potentiel de croissance. Avec l'appui du FMI, les autorités vietnamiennes amorcent un vaste programme de réforme, visant à accroître sensiblement le revenu par habitant en stimulant l'investissement privé et en renforçant la compétitivité. Les premières mesures prises sont encourageantes, mais beaucoup reste à faire.

La crise asiatique de 1997–98 a eu des répercussions sur le Vietnam, mettant en évidence les déficiences structurelles qui entrent la croissance et présentent des risques macroéconomiques.

Au plus fort de la crise, l'investissement direct étranger (IDE) — devenu un pilier de l'économie vietnamienne — s'est tarri, et les exportations ont fléchi. La croissance du PIB réel est tombée à 3½ % en 1998, mais la base d'exportation assez diversifiée et l'augmentation de la production pétrolière ont permis au Vietnam d'enregistrer de meilleurs résultats que la plupart de ses voisins.

Aidée par une bonne performance à l'exportation et des rendements agricoles records, la croissance a rebondi en 1999 et 2000. La demande intérieure s'est aussi affermie et l'investissement privé s'est accru, dans le droit fil de l'amélioration du climat des affaires et de l'instauration d'un cadre macroéconomique propice. Les exportations ont baissé sous l'effet du ralentissement général, et le taux de croissance pour 2001 devrait être en léger repli.

Quand l'environnement extérieur s'améliorera, le Vietnam devra faire davantage pour stimuler la croissance et rester compétitif. À cet égard, deux conditions essentielles devront être réunies : un climat équitable au développement de tous les pans, intérieur ou extérieur, de l'économie et des conditions propices à l'investissement privé (des PME pour la plupart) vers des activités à forte densité de travail, de nature à attirer les opérateurs étrangers et à favoriser les coentreprises. Il faudra au préalable corriger les déficiences structurelles, en

particulier la forte dépendance à l'égard des banques commerciales et des entreprises publiques inefficaces.

### Une nouvelle logique de croissance

Le Vietnam applique une nouvelle stratégie de croissance depuis le début 2000, libéralisant son régime de commerce avec la suppression des restrictions quantitatives sur plusieurs produits d'importation clés. La loi permet aux autorités de rationaliser les formalités d'enregistrement et le dispositif réglementaire imposé aux opérateurs privés ou étrangers, ainsi que la création de coentreprises. Des réformes en profondeur et à long terme s'imposent et les autorités ont besoin de temps pour forger un consensus autour d'une masse critique de réformes.

Le gouvernement a présenté un vaste programme de réforme, qui a recueilli le soutien du FMI (dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) en avril et de la Banque mondiale (par un crédit d'appui à la réduction de la pauvreté) en juin 2001. La pièce maîtresse est l'ambitieux objectif de croissance annuelle, établi à 7½ % sur dix ans. Il s'agit de reproduire le taux de croissance d'avant la crise, ce qui permettrait, si l'objectif est atteint, de doubler quasiment le revenu par habitant en le portant à 750 dollars d'ici 2010. Atteindre et perpétuer ce taux de croissance suppose que les défis suivants soient relevés :

- *Faire reculer la pauvreté.* Malgré quelques avancées, les niveaux de pauvreté restent élevés, notamment en milieu rural où vivent les trois quarts de la population. Des efforts sont menés pour accroître l'accès aux infrastructures de base et renforcer les services de santé et d'éducation partout dans le pays.

- *Accroître les perspectives d'emploi.* Plus de la moitié de la population ayant moins de 25 ans, il est indis-

### Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
21 janvier	2,19	2,19	2,58
28 janvier	2,25	2,25	2,65

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : [www.imf.org/cgi-bin/pl?2002](http://www.imf.org/cgi-bin/pl?2002).

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à : [www.imf.org/external/fin.htm](http://www.imf.org/external/fin.htm).

Source : Département de la trésorerie.

pensable de créer rapidement de nombreux emplois. Les secteurs d'activité traditionnels et ruraux, vulnérables aux chocs de l'offre, fournissent encore l'essentiel de l'emploi. Les nouveaux gisements d'emploi seront sans doute liés aux exportations et devront être identifiés pour absorber une main-d'œuvre qualifiée.

- *Renforcer la compétitivité.* Les exportations revêtent une grande importance, et la compétitivité extérieure doit être préservée. La concurrence régionale se fait plus féroce et la récente adhésion de la Chine à l'OMC est de nature à accentuer cette tendance. Pour être couronnés de succès, les efforts engagés par le Vietnam en vue d'accélérer son entrée à l'OMC appellent des mutations structurelles et opérationnelles rapides.

### Éliminer les faiblesses structurelles

Quelles mesures concrètes sont prévues pour remédier aux faiblesses structurelles et préserver la stabilité financière? Il s'agit avant tout de réformer le secteur bancaire et mettre les entreprises publiques et privées sur un pied d'égalité. Une gestion macroéconomique saine doit rester au cœur de cette démarche, de même qu'une conduite avisée des politiques monétaire et budgétaire est essentielle.

**Réforme des banques commerciales d'État.** Elles contrôlent actuellement 70 % de tous les avoirs bancaires et restent la première source d'expansion du crédit, malgré un volume non négligeable de prêts improductifs. Leurs clients sont des grandes entreprises publiques, dont certaines fonctionnent à perte. Un plan de restructuration prévoit leur recapitalisation progressive, sous réserve du respect de certains repères financiers et opérationnels. La tâche à accomplir est rude, s'agissant notamment de réformer la gestion du risque de crédit, de résoudre la question des prêts improductifs et d'adopter les normes internationales de contrôle financier et de comptabilité.

**Restructuration des entreprises publiques.** Nombre de ces entreprises sont inefficaces et en mauvais état financier. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a élaboré un plan de réforme quinquennal destiné à privatiser, à des degrés variables, 1.800 entreprises sur un total d'environ 5.500. Bien que ce plan vise surtout les PME, les autorités ont bon espoir qu'il constituera un premier pas pour endiguer les pertes et renforcer la concurrence dans le secteur des entreprises publiques. Des actions décisives seront indis-

pensables, notamment le suivi de l'exécution du plan et la transparence du processus de privatisation. Un dispositif de protection sociale s'impose pour accompagner les réductions d'effectifs, qui privilégient les départs volontaires et la reconversion des personnes licenciées. Les employés auront la possibilité de participer au capital des entreprises restructurées.

### Le Vietnam doit renouer avec un taux de croissance élevé

	1992–94	1995–97	1998–2000	2001 Estima- tions	2002 Projec- tions
(Pourcentage de variations annuelles, moyennes)					
PIB réel <sup>1</sup>	8,5	9,0	4,4	4,7	5,3
Prix à la consommation (moyennes annuelles)	18,6	8,8	3,2	0,8	4,9
Crédits des banques créatrices de monnaie <sup>1</sup>	48,9	23,2	24,6	21,0	16,0
Exportations de biens (en dollars)	25,9	31,3	16,9	4,4	4,0
Importations de biens (en dollars)	42,3	22,1	11,5	2,3	9,5
(Pourcentage du PIB, moyenne)					
Investissement direct étranger	7,4	8,7	2,7	3,2	4,3
Dette extérieure (fin de période) <sup>2</sup>	94,0	78,0	62,0	43,0	45,0
Service de la dette extérieure <sup>3</sup>	20,1	12,6	12,6	10,3	8,3

<sup>1</sup>Projections pour 2001.

<sup>2</sup>Rééchelonnement conclu avec le Club de Londres au début 1998. La restructuration de la dette avec la Russie a été conclue en septembre 2000 à des conditions comparables au rééchelonnement consenti par le Club de Paris en 1993.

<sup>3</sup>En pourcentage des exportations de biens et de services, hors revenus des facteurs.

Sources : autorités vietnamiennes; estimations et projections des services du FMI.

### Libéralisation du commerce et des investissements.

Les récents engagements pris par le Vietnam dans le cadre de la zone de libre-échange créée par l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) et d'un accord commercial bilatéral avec les États-Unis sont autant de signes tangibles de sa volonté d'ouverture. Le cadre quinquennal, annoncé à la mi-2001, prévoit l'abaissement des droits d'importation conformément à l'accord de libre-échange et l'élimination de la plupart des restrictions quantitatives multilatérales applicables aux importations dès le début 2003. L'accord avec les États-Unis, ratifié à la fin 2001, devrait avoir un impact immédiat sur les exportations de produits de base et manufacturés à forte densité de main-d'œuvre (textiles et habillement). La libéralisation du secteur des services devrait stimuler l'investissement étranger, les coentreprises et le secteur privé. Le tourisme, le bâtiment et les travaux publics devraient en tirer parti à court terme, le secteur bancaire et financier, à moyen terme.

**Développement du secteur privé.** Que faire de plus pour mettre le secteur public et le secteur privé sur un pied d'égalité. La réforme du secteur bancaire devrait accroître l'accès au crédit, mais un meilleur accès au crédit bancaire exigera aussi que les entreprises privées se rénovent, notamment en rendant plus transparente la structure de leur actionnariat et en renforçant les procédures comptables et les pratiques de communication de leurs données financières.

Photographies : Denio Zara, Padraig Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI), pages 17–19, 24–26; Jack Dabaghian (Reuters), pages 17 et 20; et Van Anh Nguyen (FMI), pages 30–32. Illustration : Massoud Etemadi, page 28.



Laura Wallace  
Rédactrice en chef  
Sheila Meehan  
Elisa Diehl  
Rédactrices  
Philip Torsani  
Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de  
Prakash Loungani

## **Édition française**

Division française  
Services linguistiques  
**Désiré Ahouanmènou**  
Traduction  
**V. Andrianafahana**  
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'*Atlas mondial du National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à [imfsurvey@imf.org](mailto:imfsurvey@imf.org). Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org).

## **Assainir l'environnement**

Pour créer un climat propice à l'initiative privée, le Vietnam doit aussi réformer le cadre juridique et réglementaire qui régit le secteur privé et l'investissement étranger. Un bon départ a été pris avec la nouvelle loi sur le secteur privé et l'amendement de la loi sur l'investissement étranger et les coentreprises. Le nouveau texte des entreprises privées a réduit les obstacles à leur enregistrement, éliminé les obligations d'agrément dans plus de la moitié des secteurs d'activité, considérablement réduit les frais et délais d'enregistrement liés à la création d'entreprises. La réaction du secteur privé a été encourageante, avec la création de 36 000 nouvelles PME qui emploient plus d'un demi-million de personnes (1½ % de la population active).

Le réaménagement de la législation en vigueur a déjà commencé avec l'harmonisation du traitement réservé aux entreprises étrangères et aux coentreprises, et le régime accordé aux entreprises publiques. Les procédures applicables à l'investissement direct étranger ont été simplifiées et les principales dispositions de l'amendement visent à rationaliser l'agrément des entreprises contrôlées par des investisseurs étrangers, en facilitant les procédures de change, en précisant les garanties de l'État à certains projets d'infrastructure, et en encourageant les investissements réalisés par les Vietnamiens de l'étranger.

Les autorités souhaitent par ailleurs accélérer le démantèlement du double système de prix qui impose aux opérateurs étrangers et aux coentreprises d'acquitter un prix plus élevé à l'achat de produits intermédiaires clés. Des préparatifs sont aussi en cours pour étendre les réformes, notamment l'ouverture d'autres secteurs à l'IDE et préciser les modalités de jouissance et de transfert des droits d'exploitation foncière par des entreprises étrangères ou mixtes.

Enfin, les investisseurs doivent être assurés de la volonté des autorités vietnamiennes de promouvoir le développement du secteur privé. Un récent amendement à la constitution garantit l'égalité de traitement aux secteurs privé et public, mais les institutions et la gouvernance doivent être renforcées pour que l'esprit de la loi se traduise dans la pratique. La publication des modalités d'application de la nouvelle législation et des amendements doit intervenir plus rapidement; l'information



Un marché à Hanoï. Les PME nouvellement créées au Vietnam emploient plus d'un demi-million de personnes.

relative aux modifications apportées devra aussi être mieux diffusée, et il conviendra de renforcer les capacités d'interprétation et d'application de ces textes par l'appareil judiciaire.

Un récent projet de réforme administrative vise à remédier aux problèmes que posent les excès bureaucratiques, les formalités administratives et la corruption. Cela exige une rationalisation du fonctionnement de l'administration centrale et des collectivités locales, un renforcement de la formation et de la gestion des ressources humaines, ainsi qu'une délimitation plus précise des compétences et prérogatives.

Conscientes de l'ampleur de la tâche à accomplir, les autorités savent aussi que le Vietnam doit soutenir la concurrence sur le marché mondial; elles sont donc déterminées à encourager l'investissement et à poursuivre un vaste programme de réforme. De la rigueur de cette démarche dépendra la capacité du Vietnam à renouer avec des taux de croissance élevés et à faire reculer sensiblement la pauvreté. ■

David Cowen  
FMI, Département Asie et Pacifique

## **Le Vietnam fixe ses objectifs de développement**

Objectifs	Résultats obtenus	Buts visés
Réduction de la pauvreté	Diminution de moitié de l'incidence de la pauvreté entre 1990 et 1998	Faire reculer encore la pauvreté des deux cinquièmes d'ici 2010.
Éducation de qualité pour tous	Taux de scolarisation primaire de 91 %, et du premier cycle du secondaire, de 62 % en 2000	Porter ces taux à 100 % et 80 %, respectivement, d'ici 2005
Abaissement des taux de mortalité maternelle et infantile	1992-99, réduction de près de 50 % du taux de mortalité infantile par rapport aux pays à faible revenu comparables	Réduire encore de 30 % le taux de mortalité infantile et de 20 % le taux de mortalité maternelle d'ici 2005
Infrastructure de base dans les communes défavorisées	52 % de la population avaient accès à l'eau potable en 2000.	Équiper 75 % des communes défavorisées des infrastructures essentielles d'ici 2005.

Sources : Banque mondiale et Banque asiatique de développement.